

Entreprise

Adresse :

Tél. :

Mail :

Site
internet :

logo
entreprise

FICHE D'AUTOCONTRÔLE CET SUR AIR EXTÉRIEUR - ÉLÉMENTS SÉPARÉS

INFORMATIONS CHANTIER

Client

Réf. devis

Adresse

Date début travaux

Date fin travaux

INFORMATIONS INTERVENANTS

Intervenant 1

Intervenant 2

Fait à (lieu) :

Le (date) :

À SAVOIR

Cette fiche d'autocontrôle est destinée aux entreprises et artisans du bâtiment. Elle traite des points à vérifier par le professionnel lors de la mise en œuvre de l'ouvrage considéré pour en assurer une qualité optimale.

Les points d'autocontrôle de la présente fiche n'ont pas vocation à être exhaustifs. Ils relèvent soit de préconisations issues de documents de référence en vigueur, soit de recommandations associées à des bonnes pratiques.

Les points d'autocontrôle faisant l'objet d'une non-conformité mineure ou majeure dans les fiches de contrôles des travaux RGE (dites « grilles d'audit RGE ») sont identifiés par un **RGE**. Néanmoins, la présente fiche n'a pas vocation à se substituer aux « grilles d'audit RGE ».

L'AUTOCONTRÔLE EN 5 ÉTAPES



CHECK'RÉNO

Le suivi de chantier avec Check Rénovation
Remplissez et éditez directement vos
fiches d'autocontrôle et PV de réception
via l'application web
<https://www.proreno.fr/documents/checkreno>

ETAPE 1 CONCEPTION / DIMENSIONNEMENT

✓ ✗ ○

1. Le CET est correctement dimensionné (couverture des besoins d'ECS sans sollicitation de l'appoint) ?

☐ ☐ ☐

N° COMMENTAIRES (mentionner les points concernés)

ETAPE 2 PRÉPARATION DE CHANTIER

✓ ✗ ○

2. CET installé à l'emplacement prévu en fonction des paramètres d'intégration technique, acoustique et esthétique étudiés lors de la phase de conception ?
3. Eloignement du CET des pièces sensibles (chambres, salon) pour minimiser le risque de gênes acoustiques ?
4. Implantation du CET optimisée par rapport au réseau existant (la contenance du réseau entre la sortie de l'appareil et le point de puisage le plus éloigné doit être inférieure à 3 litres) ?

☐ ☐ ☐

☐ ☐ ☐

☐ ☐ ☐

N° COMMENTAIRES (mentionner les points concernés)

ETAPE 3 TRAVAUX

✓ ✗ ○

5. Chauffe-eau autoportant si capacité supérieure à 200 litres ?
6. Support et fixations sur la paroi adaptés au poids de l'appareil en eau ? **RGE**
7. Distances de dégagement autour du CET conformes aux spécifications du fabricant ?
8. Appareil posé à la verticale (dans la plage de tolérance spécifiée par le fabricant) ?
9. Présence de raccords isolants diélectriques si les canalisations sont métalliques ? **RGE**
10. Groupe de sécurité présent et correctement raccordé au réseau d'évacuation d'eaux usées ? **RGE**
11. Limitation de température de l'ECS aux points de puisage à risque (pièces destinées à la toilette) ? **RGE**
12. Mitigeur thermostatique ou dispositif limiteur de température avec clapet anti-retour sur l'eau froide et l'eau chaude pour éviter la recirculation ? **RGE**
13. Chauffe-eau thermodynamique alimenté sur une ligne spécifique ?
14. Câble d'alimentation de puissance conforme à la NF C 15-100 (ou aux spécifications du fabricant si plus contraignantes) ? **RGE**
15. Présence en amont des circuits d'un interrupteur différentiel 30 mA ? **RGE**
16. Calibre et type du disjoncteur divisionnaire conforme aux spécifications du fabricant ?
17. La résistance électrique d'appoint n'est pas alimentée directement depuis le tableau ?

☐ ☐ ☐

☐ ☐ ☐

☐ ☐ ☐

☐ ☐ ☐

☐ ☐ ☐

☐ ☐ ☐

☐ ☐ ☐

☐ ☐ ☐

☐ ☐ ☐

☐ ☐ ☐

☐ ☐ ☐

☐ ☐ ☐

☐ ☐ ☐

... suite page suivante

18. Raccordement à la terre du chauffe-eau thermodynamique et mesure de la résistivité. La valeur mesurée doit être proche de celle obtenue lors de la mesure de résistivité réalisée sur la tuyauterie ? ☐ ☐ ☐
19. Partie sous tension inaccessible et protection contre les contacts directs assurée ? **RGE** ☐ ☐ ☐
20. Liaison équipotentielle réalisée au niveau des éléments métalliques (masse métallique du ballon, de la résistance d'appoint,...) ? **RGE** ☐ ☐ ☐
21. Isolation des conduits aérauliques ? **RGE** ☐ ☐ ☐
22. Les traversées de parois ne dégradent pas l'étanchéité de l'enveloppe du bâtiment ? ☐ ☐ ☐
23. Longueur, diamètre du raccordement frigorifique et dénivelé conformes aux valeurs spécifiées par le fabricant ? **RGE** ☐ ☐ ☐
24. Isolation des tuyauteries frigorifiques sur tout le parcours ? **RGE** ☐ ☐ ☐
25. Protection mécanique sur l'isolant à l'extérieur sur une hauteur de 2 m ? **RGE** ☐ ☐ ☐
26. Traversées de parois réalisées par fourreaux ? ☐ ☐ ☐
27. Traitement de l'écoulement des condensats ? ☐ ☐ ☐
28. Opérations de mise en œuvre et de mise en service réalisées par un intervenant détenant l'attestation d'aptitude à la manipulation de fluides frigorigènes ? ☐ ☐ ☐
29. Présence du registre de fluide frigorigène si quantité supérieure aux seuils fixés par la réglementation ? **RGE** ☐ ☐ ☐
30. L'unité extérieure dispose des dégagements nécessaires à son bon fonctionnement ? **RGE** ☐ ☐ ☐
31. L'implantation et pose du groupe extérieur respecte les préconisations vis à vis du logement et du voisinage ? **RGE** ☐ ☐ ☐
32. L'unité extérieure repose sur un support adapté, sans liaison rigide avec le bâtiment ? ☐ ☐ ☐

N°	COMMENTAIRES (mentionner les points concernés)
☐	
☐	
☐	
☐	
☐	
☐	
☐	

... suite page suivante

ETAPE 4 MISE AU POINT / MISE EN SERVICE

33. Mise en eau du CET réalisée ?

✓ ✗ ○

☐ ☐ ☐

34. Mise sous tension réalisée ?

☐ ☐ ☐

35. Vérification du raccordement frigorifique ?

☐ ☐ ☐

36. Test de l'écoulement des condensats jusqu'à une attente de vidange ?

☐ ☐ ☐

37. Paramétrage de la régulation conforme aux attentes du client ?

☐ ☐ ☐

38. Paramétrage de la température de consigne conforme ?

☐ ☐ ☐

39. Programmation horaire conforme aux attentes du client ?

☐ ☐ ☐

N° COMMENTAIRES (mentionner les points concernés)

ETAPE 5 RÉCEPTION

40. Remise de la documentation technique en langue française de l'appareil installé (ex: notices d'utilisation, notice d'entretien) ? **RGE**

✓ ✗ ○

☐ ☐ ☐

41. Un interrupteur différentiel 30 mA est présent en amont des circuits électriques de l'installation ? **RGE**

☐ ☐ ☐

42. Remise d'un rapport de mise en service ?

☐ ☐ ☐

43. Le client est informé des précautions d'utilisation de l'installation (prise en main) ?

☐ ☐ ☐

44. Une explication du fonctionnement de l'installation est donnée au client ?

☐ ☐ ☐

45. Le client est informé de la nécessité de réaliser l'entretien et la maintenance de l'installation ?

☐ ☐ ☐

N° COMMENTAIRES (mentionner les points concernés)

Accéder gratuitement à l'ensemble des ressources et outils PROFEEL sur www.proreno.fr